

Motion de la CA académique du Snes de Strasbourg vendredi 21 juin.

1. Les politiques d'austérité font la preuve de leur inefficacité et de leur nocivité : récession, chômage en hausse, dette en hausse. Les gouvernements européens n'en persistent pas moins dans ce choix. Aveugles ou indifférentes aux conséquences, la Troïka et le gouvernement Merkel veulent imposer dans toute l' la flexibilisation du travail, la baisse des salaires, la destruction des politiques sociales construites dans l'après-guerre, le démantèlement des services publics et leur privatisation. Les « affaires » mêlant la fraude, la corruption, les trafics d'influence, la mise en lumière du scandale d'une évasion fiscale massive gérée par les grandes banques, attestent combien notre société est gangrenée par une cupidité sans limite des minorités dominantes.

Le gouvernement issu des élections de 2012 n'a pas opéré la rupture décisive attendue par ses électeurs. Il s'inscrit, malgré certaines réserves, dans le cadre inertiel des prescriptions de la Commission européenne et du « pacte de stabilité » : austérité salariale, renoncement à un projet de réforme fiscale équitable, préparation d'une réforme des retraites qui imposera une durée d'activité plus longue et des pensions en baisse, défaut de projet pour restaurer une croissance sur des bases à la fois sociales et écologiques. Ainsi, le débat politique se dégrade-t-il. Le vote du projet de « mariage pour tous » a donné lieu à une mêlée confuse ; il été mis à profit par les forces les plus réactionnaires pour manifester leur hostilité à l'État républicain, jusqu'à donner lieu à une violence brutale et même criminelle.

La CA condamne ces violences et demande la dissolution des groupuscules qui la pratiquent. Le SNES soutiendra les initiatives antifascistes et il appelle notamment aux manifestations du 23 juin à Strasbourg et à Mulhouse.

La CA réclame une action judiciaire ferme contre la fraude fiscale et la corruption. Elle revendique une rupture claire avec les politiques d'austérité.

Le Snes condamne le saucissonnage des Collectivités territoriales et l'abandon d'une véritable loi de moralisation de la vie publique. Dans ce contexte, le Snes se félicite de la mise en échec du projet de Collectivité Unique d'Alsace.

2. Les choix économiques actuels limitent toute ambition en matière de politique éducative. Le Collège et le Lycée se sont largement démocratisés. La transmission d'une culture scolaire

à des élèves dont l'héritage culturel, les intérêts, les comportements, semblent parfois éloignés des exigences de cette transmission suscite des obstacles et des désarrois, même si son bilan est loin d'être négatif. Le nombre d'élèves sortant de l'École sans qualification fait oublier le nombre beaucoup plus élevé de ceux qui en sortent avec une qualification supérieure à celle de leurs parents et poursuivent leur scolarité au-delà du baccalauréat...

Si nombre de jeunes sans qualification connaissent le chômage, la cause en est avant tout dans la destruction des emplois non qualifiés, et dans le dévoiement par l'État et le patronat des enseignements techniques et professionnels. Mais, par un artifice de reconstruction des causes et des effets, l'École est rendue coupable de ne pas porter à elle seule remède à une crise générale de la société. Il s'ensuit un acharnement à dégrader davantage les moyens, les programmes et les ambitions du Collège et du Lycée. Un rapport de la Cour des Comptes est exemplaire des analyses qui tirent prétexte des « échecs » de l'École pour lui imposer une réduction de ses moyens en personnels, l'annualisation et la flexibilisation des services des enseignants, le rapprochement ou arrimage du premier et second degré, le socle commun et le livret de compétence comme instruments d'une adaptation de l'École aux contraintes budgétaires du Pacte de stabilité.

Les épreuves du baccalauréat donnent lieu comme d'habitude à une remise en cause de la pertinence de cet examen. Si l'accent est mis par les polémistes sur le conservatisme de certains syndicats face à une réforme dans le sens d'un contrôle continu, rares sont les commentaires donnés des conditions ubuesques dans lesquelles se sont déroulées les épreuves de compréhension orales et écrites de LV, ni des ravages qu'elles ont pu causer sur le déroulement annuel des cours. Le Snes a dénoncé une réforme bâclée, et obtenu à force d'obstination un minimum d'encadrement de son organisation pédagogique.

La CA réclame des efforts accrus en termes de recrutement, d'affectation des personnels et pour l'amélioration des conditions de travail dans les établissements scolaires. Elle réaffirme son attachement à la culture commune et renouvelle ses objections contre l'imposition du socle commun et du livret de compétences. Elle revendique le maintien du baccalauréat comme épreuve nationale, anonyme, sanctionnée par un diplôme valant pour premier titre universitaire et ouvrant droit à l'accès aux enseignements universitaires. Elle demande l'abandon des modalités actuelles de l'épreuve orale de LV au baccalauréat.

3. La profession éprouve de plus en plus une dégradation croissante de sa condition matérielle et morale. Alors qu'elle porte les conséquences de nombreux aspects d'une dégradation des conditions de vie des jeunes (pauvreté, décomposition fa-

miliaire, isolement affectif, difficulté d'apprendre...) elle est paradoxalement tenue pour responsable de leurs échecs scolaires et de leur difficulté à trouver un métier et un emploi. Ces procès nourrissent une pression de plus en plus autoritaire des Inspecteurs et des Chefs d'Établissement sur les pratiques professionnelles. Soumis à une batterie d'évaluations qualitatives et quantitatives du « pilotage par la performance », ils sont de plus en plus tenus à une « obligation de résultats » sans rapports avec les données réelles qu'ils ont à affronter. Une pression importante s'exerce sur l'opinion en vue d'imposer aux professeurs une annualisation de leur temps de travail ainsi qu'une augmentation du temps de présence dans les établissements.

La pression sur les salaires continue, avec le gel du point d'indice. L'effet de cette simple mesure a permis en dix ans une réduction équivalente à un mois de salaire par an ! L'administration en « remet une couche » en restreignant arbitrairement les décharges de première chaire et pour effectifs pléthoriques, tout en majorant les services dans les groupes à effectifs réduits (possibles en LV, en même temps qu'une augmentation du nombre de classes, de sorte qu'un professeur peut avoir à la fois davantage d'élèves et un revenu diminué !). Les accès aux échelles hors-classe sont barrés selon des critères méritocratiques parfois grotesques, qui écartent de la promotion des collègues aux qualités unanimement reconnues.

La dégradation du métier affecte les recrutements. Il est donc nécessaire de définir les conditions de ce recrutement à un niveau de qualification et de salaire qui le rende attractif par rapport à des qualifications concurrentes, parfois inférieures en sélectivité (comme celle des écoles de commerce, par exemple), et d'accompagner la préparation au métier par la possibilité d'un revenu étudiant.

La CA revendique une réforme drastique des pratiques de gestion des personnels. Cette réforme doit reposer sur l'abandon des pratiques « managériales », sorte de toyotisme modernisé et adapté à l'usage éducatif sous la direction des IPR et des chefs d'établissement; elle doivent céder la place à une organisation démocratique des pratiques éducatives, reposant sur l'initiative raisonnée des collectifs de personnels, sous la responsabilité des corps d'inspection et des chefs d'établissements. Elle réclame une augmentation des salaires qui commencerait par un rattrapage des pertes consécutives au gel du point d'indice, et se poursuivrait par une refonte de la grille salariale - substantiellement revalorisée - avec une accélération du parcours des carrières. Elle revendique une définition du temps de travail qui tienne compte, en temps de travail hebdomadaire, de l'ensemble des contraintes du métier ; elle récuse l'empilement de tâches supplémentaires. La CA revendique un effort pour le recrutement et la formation initiale et continue des maîtres. Leur qualification ne doit pas être inférieure à un niveau de M2. Ce recrutement doit

être accompagné en amont de la mise en place d'une forme de présalaire étudiant.

4. Les dotations et la gestion des emplois dans l'Académie de Strasbourg n'apportent pas d'amélioration visible à son fonctionnement. De plus, cette gestion est opaque : les informations nécessaires au travail des CT¹ ne sont livrées que parcimonieusement ou pas du tout. L'Administration rectorale et les Dasen semblent avoir fait ce choix et s'y tiennent, malgré plusieurs recours devant la CADA². Des informations dont nous disposons, il résulte qu'on n'aura guère plus de moyens sur le terrain pour 2013/2014 que pour 2012/2013, exception faite de certains établissements particulièrement difficiles. Chaque établissement doit donc « optimiser » au maximum l'usage de sa dotation : bourrer les classes, réduire les options, « maximiser » les services des personnels dans le cadre de leur obligation de service.

La situation des personnels précaires va se dégrader. 53 emplois d'AED³ seront supprimés. Les AP⁴ sont menacés par la mise en place des EAP⁵, quoique leurs fonctions ne se superposent pas exactement ; à terme bien sûr, les dispositifs de préprofessionnalisation menacent de faire disparaître les fonctions de contractuels titulaires d'un M1 ou d'un M2 qui n'auraient pas obtenu de concours. Les contractuels chargés d'enseignement sont menacés par l'installation d'un nombre croissant de stagiaires lauréats du Capes ou de l'agrégation.

La CA réclame une transparence dans la transmission des informations relatives à l'ensemble et au détail de la politique scolaire. Elle revendique un bilan des pertes d'emplois réelles subies par les établissements depuis 5 ans, une évaluation de leurs besoins estimés, en vue d'un plan de création de postes. Elle mandate le S3 pour faire un bilan sur la situation de tous les personnels précaires en vue d'agir sur tous les leviers (démarches administratives, campagnes de presse, mobilisation des personnels) pour obtenir leur réemploi ou un dispositif de formation rémunérée en vue de la préparation des concours.

5. Une réforme des retraites est à venir ; elle marquera sans doute un tournant important de l'année 2013/2014. Si le gouvernement prend pour base les préconisations du rapport Mo-

¹ Comités techniques

² Commission d'Accès au Documents Administratifs.

³ Assistants d'Éducation

⁴ Assistant Pédagogique.

⁵ Emploi d'Avenir Professeur

reau, il aura le choix entre de nombreuses mesures dont les plus lourdes de conséquence ne seront pas forcément les plus spectaculaires ou les plus immédiatement mobilisatrices. Une hausse des cotisations modestes en apparence, une augmentation progressive de la durée de cotisation, peuvent avoir des conséquences catastrophiques sur le montant des pensions, quoique peu sensibles actuellement. Il y a lieu donc, dans nos analyses, de rester plus vigilants sur les effets réels d'une mesure que sur ses aspects spectaculaires. D'autre part, l'allongement nécessaire de la durée d'activité, admise comme fatale par l'opinion, reste une fausse évidence que nous n'acceptons pas. Sans intégration de la durée des études dans le calcul des droits, une durée d'activité portée à 40 ans conduit déjà à un maintien en activité des personnels jusqu'à 65 ans ou plus pour un taux plein. L'augmenter encore et indéfiniment serait catastrophique. La possibilité de départ anticipé est très lourdement pénalisante financièrement. En outre, dans des métiers dont la nature ne varie pas avec la progression de carrière, une telle contrainte pose des problèmes de santé publiques mal évalués. Enfin, n'oublions pas que les réformes des systèmes de retraites résultent de déficits de financement qui résultent d'une activité économique en récession, d'un chômage massif, d'une déflation salariale, et même d'une fraude fiscale, qui ne sont pas des fatalités. Elles résultent d'une gestion capitaliste des richesses, qui bénéficient essentiellement à un actionnariat de rentiers. A ce titre, elle est l'instrument d'un détricotage des ambitions sociales de l'après guerre. Il n'y a pas de raison d'en faire son deuil.

Le rapport Moreau propose un certain nombre de mesures dont la conséquence sera une dégradation des pensions des retraités actuels. Un véritable coup de massue pour les retraités : alignement de la CSG sur celle des actifs, passant de 6% actuellement à 7,5%, suppression de l'abattement de 10% dont bénéficient tous les retraités, soumettre à l'impôt la majoration de 10% des pensions accordées aux parents de trois enfants ou plus, ne plus indexer les pensions sur l'inflation (mesurée par l'IP) entre 2014 et 2016, mais les revaloriser à un niveau inférieur (hausse de l'IP - 1%, avec modulation selon le niveau de pension).

La CA mandate donc les Bureaux du S3 et des S2 pour conduire avec la FSU, dans un cadre unitaire et national, l'information des personnels et les mobilisations nécessaires à mettre en échec une réforme des retraites contraire à l'intérêt des salariés. Elle rappelle les revendications de la FSU : retraite à 60 ans avec 37,5 années cotisées. Sans ouverture de droits nouveaux (intégration des années d'étude, compensation du congé parental, aménagement des fins de carrière) il n'est pas question de revenir sur ces mandats.

La question reste ouverte de l'opportunité d'une action collective d'ampleur, grève ou manifestation nationale, au premier trimestre de l'année prochaine, en vue d'obtenir l'engagement d'un financement conséquent et d'une mise en œuvre rationnelle et efficace de la loi de programmation, tenant compte des attentes des personnels. L'emploi et les recrutements doivent également faire l'objet d'une campagne d'ampleur nationale et académique. Mais dans un contexte dominé par la perspective d'un conflit sur les retraites, tous nos efforts doivent être mobilisés sur cet objectif, par la grève et la manifestation. Il s'agit ainsi de préparer les collègues aux combats qu'il faudra mener dès la rentrée, tant au niveau interprofessionnel (retraites) que de la Fonction Publique (salaires) et de l'Éducation. A cet effet, la CA appelle tous les collègues à se réunir dès la semaine de rentrée sur des heures d'information syndicale, afin de faire le point sur la situation de rentrée, d'informer sur les attaques de l'été, de préparer aux batailles à mener. Le Snes mandate la FSU pour organiser une réunion intersyndicale afin de mobiliser contre le projet de réforme des retraites porté par le gouvernement. Il faut construire l'action dès le mois de septembre et par tous les moyens, y compris la grève.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Refus de vote : 0